



## Bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés

### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

### Démarche de Souscription

1

Vérifier la potentielle éligibilité du demandeur

2

Préparer les documents nécessaires au dépôt de la demande

3

Souscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.breizhgo.bzh/solidaire\\*](http://www.breizhgo.bzh/solidaire*)

### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

- 
- L'attestation de paiement du mois en cours ou précédent

*Pièce disponible auprès de l'organisme de protection sociale dont le demandeur dépend (CAF, MSA...)*

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire AAH est valable 2 ans à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Bénéficiaire de l'allocation de demandeur d'asile

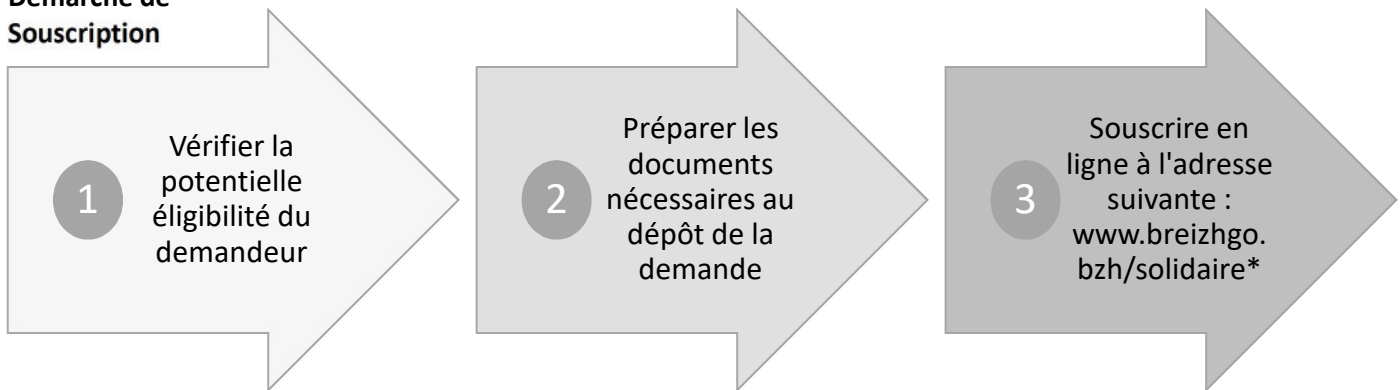
### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Bénéficiaire de l'Allocation de Demandeur d'Asile (ADA)

### Démarche de Souscription



### Liste des pièces à fournir :

- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

- L'attestation de demande d'asile en cours de validité

+

- L'avis de paiement de l'ADA du mois en cours ou précédent  
(pièce disponible auprès de l'OFII)

**Ou**

- L'attestation d'hébergement émise par le centre d'accueil agréé  
(pièce disponible auprès du centre d'accueil agréé)

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux personnes âgées

### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Bénéficiaire de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

### Démarche de Souscription

1

Vérifier la potentielle éligibilité du demandeur

2

Préparer les documents nécessaires au dépôt de la demande

3

Souscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.breizhgo.bzh/solidaire\\*](http://www.breizhgo.bzh/solidaire*)

### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

- Le relevé détaillé des mensualités ou l'attestation de paiement du mois en cours ou précédent

*Pièce disponible auprès de la caisse de retraite dont le demandeur dépend (CARSAT, MSA...)*

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique

### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)

### Démarche de Souscription



### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

- 
- L'avis de décision : notification d'ouverture de droits ou de reprise de droits
  - L'avis de situation daté de moins d'1 mois
  - L'attestation des périodes indemnisées du mois en cours ou précédent

*Pièces disponibles auprès de l'organisme d'assurance chômage dont le demandeur dépend (Pôle emploi, La Poste...)*

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Demandeur d'emploi

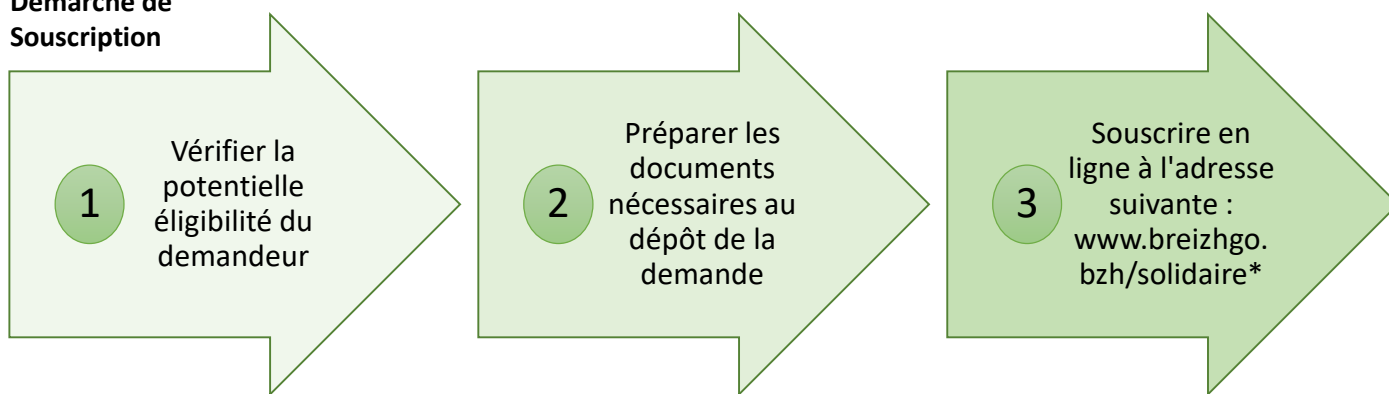
### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Demandeur d'emploi :  
- Inscrit à Pôle emploi ou équivalent dans le secteur public (ex : La Poste...)  
- Non indemnisé ou indemnisé à 80% du SMIC au maximum : soit 44.95 € brut par jour (au 01/01/23. Montant actualisé sur le site BreizhGo)

### Démarche de Souscription



### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

Si le demandeur est indemnisé :

- L'avis de décision : notification d'ouverture de droits ou de reprise de droits
- L'avis de situation daté de moins d'1 mois
- L'attestation des périodes indemnisées du mois en cours ou précédent

Si le demandeur n'est pas indemnisé :

- L'avis de décision : notification de refus de droit
- L'avis de situation daté de moins d'1 mois

*Pièces disponibles auprès de l'organisme d'assurance chômage dont le demandeur dépend (Pôle emploi, La Poste...)*

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Personne inscrite dans un parcours d'insertion

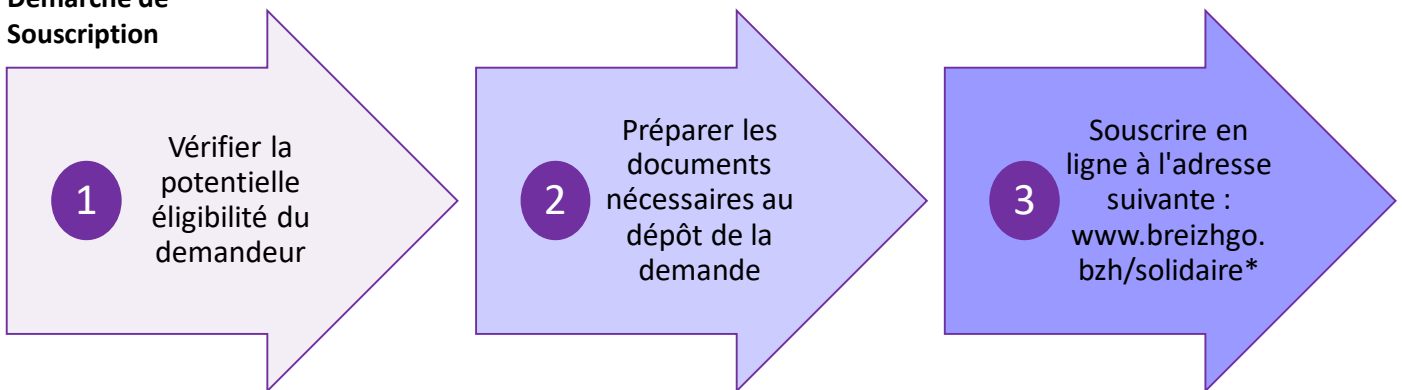
### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

- Personne en Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- Personne en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- Personne en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris le Contrat d'Engagement Jeune
- Personne en Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE
- Personne en formation professionnelle financée par la Région

### Démarche de Souscription



### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

Si le demandeur est en CUI ou en CDDI :

- Le contrat d'insertion en cours (*pièce disponible auprès de l'employeur du demandeur*)

Si le demandeur est en PACEA (dont Contrat d'engagement jeune) :

- Le contrat d'insertion en cours (*pièce disponible auprès de la mission locale dont le demandeur dépend*)

Si le demandeur est en CVI de l'Epide :

- Le contrat d'insertion en cours (*pièce disponible auprès de l'Epide*)

Si le demandeur est en formation professionnelle financée par la Région Bretagne :

- Le contrat de formation en cours indiquant le financement par la Région (*pièce disponible auprès de l'organisme de formation dont le demandeur dépend*)

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse



## Bénéficiaire du revenu de solidarité active

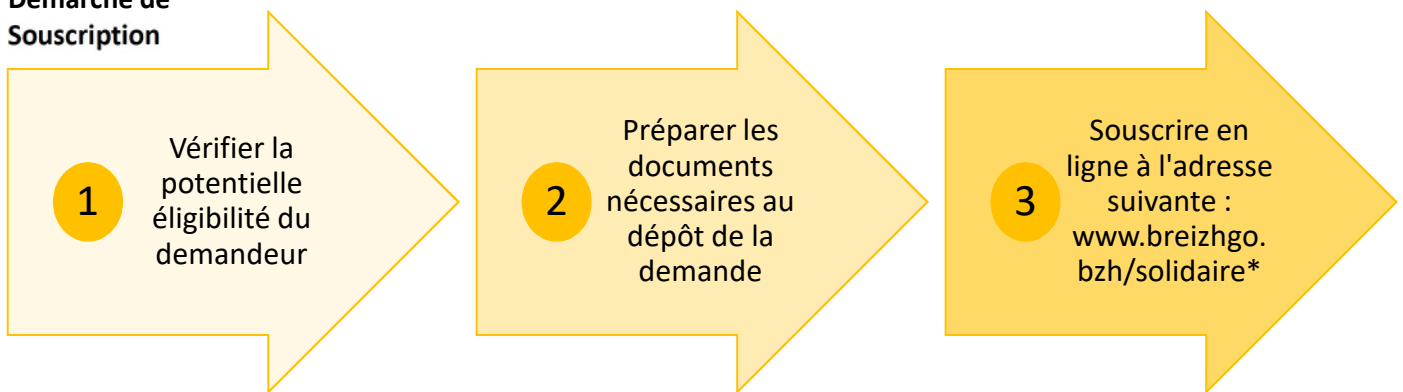
### Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

### Public cible

Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) sans prime d'activité

### Démarche de Souscription



### Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

- 
- L'attestation de paiement du mois en cours ou précédent

*Pièce disponible auprès de l'organisme de protection sociale dont le demandeur dépend (CAF, MSA...)*

### Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.breizhgo.bzh/solidaire](http://www.breizhgo.bzh/solidaire)

\*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse